LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE I N°349 I Novembre 2017



DOSSIER

La mairie : services administratifs

LA BRESSE Hautes-Vosges

www.labresse.fr - Email : info@labresse.fr

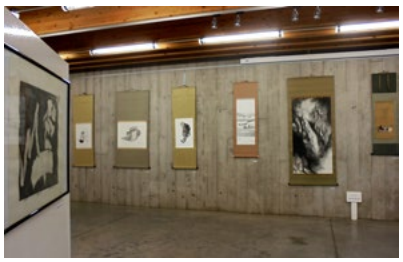
ZOOM

Maison de La Bresse

Calligraphie contemporaine

« On ne voit bien qu'avec le cœur », « Faites des bêtises, mais faites-les avec enthousiasme », « Parle si tu as des mots plus forts que le silence ou garde le silence »…

Ces messages sont un exemple de ceux que vous pouvez découvrir ou revoir dans l'exposition de calligraphie de Jeannine Richard. Ils sont écrits dans des calligraphies de type gothique, mérovingienne de Luxeuil, art nouveau, et tant d'autres. Pour compléter, quelques panneaux présentent l'art de la calligraphie à travers le temps.



Jusqu'au 12 novembre

Calligraphie japonaise

Douze chefs d'œuvres de calligraphes japonais contemporains sont présentés au public, pour la première fois en France, pour vous permettre de découvrir l'art subtil et maîtrisé du trait oriental, sur des supports aussi précieux que fragiles.

Ne manquez pas cette exposition rare, prêtée par la ville de Durbuy (Belgique), elle-même jumelée à Hanyu (Japon) d'où proviennent quelques-uns de ces artistes.

Jusqu'au 12 novembre

Ne manquez pas :

Atelier de rééducation à l'écriture (graphothérapie) : jeudi 2 novembre, de 16 h à 17 h 30. Par petits groupes, pendant un quart d'heure, la graphothérapeute Anne Boulanger propose des conseils personnalisés aux enfants (et aux plus grands) pour améliorer leur écriture.

Graphologie et expertise en écriture : jeudi 2 novembre, à 18 h, Anne Boulanger, graphologue et experte judiciaire en écriture et documents, propose de découvrir ces deux disciplines. Alors que l'expertise en écriture est remise sur le devant de la scène par une célèbre enquête vosgienne, et que la graphologie continue de faire l'objet de nombreuses idées reçues, cette professionnelle vous propose une plongée dans ces deux univers.



Photosensible, photographies de Philippe Colignon

Philippe Colignon, photographe professionnel déodatien, propose cinq séries de photographies plus touchantes les unes que les autres. Entre « Le corps en filigrane », revanche du photographe contre la maladie qui a abîmé son corps, et « Extases », ode à la féminité et illustration sensuelle de textes de Claudie Huntzinger, vous pourrez découvrir la série « Humus inscrit » conçue avec le célèbre écrivain Michel Butor, ou encore « Onirique », des clichés qui donnent l'illusion de la peinture. Cadrages originaux, travail précis, tirages de qualité, les photographies de Philippe Colignon toucheront votre sensibilité si vous prenez le temps de vous en approcher !



Du 18 novembre au 14 janvier
Vernissage vendredi 17 novembre à 19 h (ouvert à tous)
Horaires :
Du lundi au vendredi, 15 h-18 h
Samedi et dimanche, 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

110e anniversaire de l'harmonie Jeanne d'Arc

La direction et les musiciens de l'Harmonie Jeanne d'Arc vous invitent à venir fêter ses 110 ans d'existence. Une exposition retraçant l'histoire de l'harmonie sera visible à la Maison de La Bresse du 17 novembre au 1er décembre.



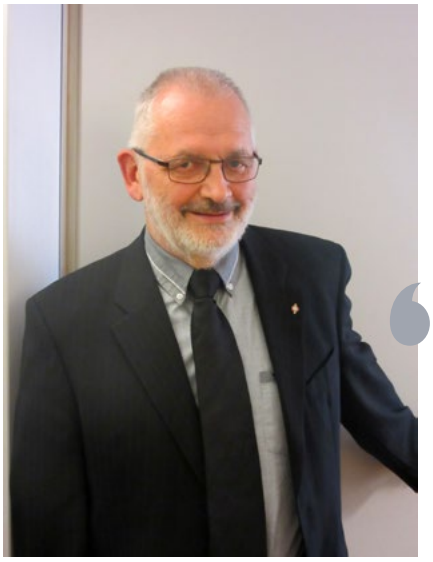
Samedi 2 décembre, à la Halle des Congrès, répétition publique de l'orchestre de 15 h à 16 h 30, suivie d'une découverte des instruments de musique illustrée par une prestation de l'orchestre junior de 17 h à 18 h. À 20 h 30, un concert de gala sera proposé par le quatuor de saxophones « Sax Influences ». Entrée libre.



Dimanche 3 décembre, une messe de Sainte-Cécile sera célébrée à 10 h 30, à l'église de La Bresse.

Pour plus d'informations, contactez Mme Chantal Doridant au 06 51 15 36 71
Les musiciens n'ayant pas reçu leur invitation sont priés de se manifester auprès de Chantal.

EDITORIAL



Chers Bressaudes et Bressauds,

Les couleurs de l'automne commencent à s'estomper et dame nature se prépare à l'arrivée de l'hiver, sans oublier d'offrir aux pratiquants des sports de nature, de belles activités pour les agréables journées d'été indien que l'on peut encore connaître. Tous les professionnels et services de notre Commune préparent hommes et matériel pour les activités hivernales.

Au cours de ce dernier mois, notre Office du Tourisme et plusieurs acteurs bressauds du Tourisme ont été labellisés « accueil vélo », je les félicite, car leur engagement est preuve d'un professionnalisme prompt à une qualité de service optimal. En effet, ce label permet aux touristes à vélo d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo, et de bénéficier ainsi d'un accueil et de services appropriés.

Comme certains ont pu le voir ou le lire dans la presse, une délégation chinoise est venue visiter la Tourbière de Lispach. Cette délégation a signé une convention de partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges afin de comprendre comment développer l'activité économique tout en respectant la biodiversité et les ressources naturelles.

Le sentier textile arrive dans sa phase finale et permettra aux usagers de découvrir une activité économique dans un cadre naturel exceptionnel. Des bornes d'information vont être installées avant l'hiver. Merci au Club Vosgien d'avoir contribué à cette réalisation avec l'Office du Tourisme.

De nombreux travaux sur les routes ont pu occasionner quelques gênes lors de leur réalisation. Sachons les accepter pour profiter ensuite de bien meilleures conditions de circulation.

Le conseil municipal a décidé de lancer une révision de notre PLU (plan local d'urbanisme). C'est actuellement une étape d'études et de diagnostics. Dès que celle-ci sera plus avancée, des réunions de concertations auront lieu avec l'ensemble de la population.

À toutes et à tous, je vous souhaite de bonnes fêtes de Toussaint, où nous pourrons, en famille ou entre amis, retrouver l'énergie nécessaire pour développer les projets qui nous tiennent à cœur.

Bien sincèrement,

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM	2e de Couv.
ÉDITORIAL	P. 01
ACTUALITÉS	P. 02-04
CINÉMA	P. 04
DOSSIER La mairie : services administratifs	P. 05-09
OTL	P. 10-11
TRIBUNE	P. 12
DANS LE RÉTRO	P. 13-16
INFOS PRATIQUES	P. 17
AGENDA Culture - Sport - Loisirs	4e de Couv.

LA BRESSE INFOS-N°349

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Novembre 2017

Directrice de la publication : Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité : Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

ACTUALITES

Réduire sa facture de chauffage !

Vous êtes propriétaire occupant de votre logement, celui-ci a plus de 15 ans et vous souhaitez réduire votre facture de chauffage, tout en améliorant votre habitation ? C'est possible avec le dispositif de Protocole Territorial et le programme « Habiter Mieux » !

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la permanence de l'ANAH, chaque matin de 9 h à 11 h 30 - Tél. : 03 29 69 13 76 ou la Communauté de Communes des Hautes-Vosges - Tél. : 03 29 24 02 88 (Cornimont)

Nouveauté avec le compte Ameli

Pour toute demande d'aide complémentaire santé (CMUC/ACS) ou pour un arrêt de travail, vous avez désormais la possibilité de fixer en ligne votre rendez-vous avec un conseiller, depuis votre compte Ameli. Plusieurs dates vous seront proposées, à vous de choisir celle qui vous convient le mieux. Vous pouvez modifier ou annuler en ligne votre rendez-vous jusqu'au jour même de votre entrevue.

Assemblée Générale annuelle de l'Association Omnisport « La Bressaude »

La Bressaude a repris son rythme normal de fonctionnement et tiendra son Assemblée Générale annuelle le 17 novembre prochain, à la salle des fêtes, à partir de 20 h. Outre les sujets principaux (rapport moral, rapports d'activités et rapport financier), l'ordre du jour comportera deux points particuliers :

- mise au vote de la nouvelle version du règlement intérieur
- remise de distinctions à nos licenciés Champions de France, d'Europe et du Monde. Ces sportifs font honneur à « La Bressaude » qui fête ainsi de belle manière ses 110 ans d'existence.

Les Restos du cœur

La campagne d'hiver des Restos du cœur débutera le 21 novembre. Les inscriptions se dérouleront, à La Bresse, au Centre Culturel et Social « Camille Claudel », 12 rue Mougel-Bey, les 14 et 15 novembre de 9 h à 11 h 30 et le l6 novembre de 14 h à 17 h.

Des justificatifs administratifs vous seront demandés.

Inscription des électeurs et rectification des listes électorales

Les personnes âgées de 18 ans ou qui les auront d'ici le 28 février 2018 sont invitées à vérifier auprès du service Population qu'elles bénéficient bien de l'inscription d'office effectuée par l'INSEE. Si tel n'est pas le cas, l'inscription en mairie doit avoir lieu avant le 31 décembre 2017.
Les nouveaux résidents sont également invités à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017 en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Campagne de distillation

La campagne a débuté le 16 octobre, pensez à réserver l'alambic communal pour la distillation de vos fruits auprès du service Population.

Petits rappels

- Tarif de location : journée 10 € pour les résidents de La Bresse, 16 € pour les personnes extérieures.
- Ouverture du local de 6 h à 19 h, du 16 octobre au 18 mai 2018.
- La clé est à retirer la veille au service Population en échange du règlement et de la caution.
- La déclaration de distillation se fait directement auprès du service des douanes (formulaire disponible en mairie)
- Les fruits doivent provenir exclusivement de votre propre verger
- La gentiane distillée doit provenir d'un permis d'arrachage de la commune de La Bresse, interdiction de récupérer des racines.

Si vous souhaitez voir un distillateur à l'œuvre, nous vous donnons rendez-vous le samedi 25 novembre à partir de 8 h 15 à l'atelier de distillation de Blanchemer. Une occasion pour vous d'apprendre, si vous souhaitez distiller votre propre récolte.

Merci d'informer le service Population pour assister à cette journée.

École maternelle « La Tourterelle »



Cette année, les Grands de l'école maternelle « La Tourterelle » ont des correspondants à l'autre bout du monde : c'est aussi une classe de Grands, à l'école B Ampandrianomby à Antananarivo capitale de l'île de Madagascar. Ils se trouvent vraiment loin : 10 000 km !
L'école leur présentera La Bresse et sa région.

Marché de Noël à la maison de retraite

Vous êtes sensibles au bien-être des personnes âgées ? Alors, rendez-vous le 25 novembre de 14 h à 17 h dans le hall de l'EHPAD La Clairie. Les résidents et les « Amis de la Clairie » y organisent leur marché de Noël. Ils vous proposeront de nombreux cadeaux et des décos de Noël réalisés tout au long de l'année, par les résidents, les sympathisants et les bénévoles. Côté gourmandises, vous pourrez déguster des biscuits de Noël, des gaufres liégeoises fabriquées devant vous, boire du vin chaud et autres boissons, au son des musiques de circonstance interprétées par nos musiciens bénévoles.

Une exposition des photos prises pendant les animations de l'année et une tombola, complèteront l'après-midi.

L'argent récolté financera des sorties, des spectacles et des goûters pour les animations de l'EHPAD.

L'accueil chez Rayon de Soleil

Après avoir vu les feuilles d'automne tomber, Rayon de Soleil attend maintenant la neige. Pour rappel, l'association propose trois formes d'accueil pour la saison d'hiver :

La crèche Anicé le Sotré qui accueille vos enfants de 3 mois à 6 ans, pouvant prendre le relais du multi-accueil Les P'tits Amis de Oui-Oui lors des vacances de Noël (tarif selon quotien familial).



Les services d'accueil des vacances de Noël et de février sont maintenus, mais délocalisés dans les locaux de la Maison du Neuf-Pré (ancienne école).

Le club Les Petits Skieurs qui alterne apprentissage, perfectionnement du ski et animation sur une demi-journée vous est également ouvert.

En attendant l'hiver, les mercredis loisirs accueillent vos enfants de 7 h à 19 h tout au long de l'année hors vacances scolaires.

Informations sur le site internet : www.rayondesoleil-labresse.com, Facebook : Rayon de Soleil La Bresse, ou par téléphone au 07 68 88 60 06.

MLC

La MLC prépare les nouvelles vacances pour les enfants et adolescents, toujours plus nombreux de projet en projet et ce n'est pas fini.

Elle vous invite à découvrir les voyages qui seront proposés et les camps pour l'année 2018. Elle augmente ses équipes et le nombre de places dans les séjours. Un camp spécial 6/12 ans va être créé et pourra susciter un grand étonnement.

Les ados, quant à eux, vont avoir de belles surprises en découvrant les nouvelles propositions que Quentin (Responsable Jeunesse et Pôle Europe) va leur proposer. Un échange avec un autre pays ? Des destinations étonnantes et culturelles ? Des paysages magiques ? La MLC vous invite donc pour une soirée au cinéma de La Bresse à la découverte de leur passion et leur détermination dans ces nouveaux projets.

Une rétrospective des séjours passés vous sera également divulguée pour le plaisir des yeux et des souvenirs.

Rendez-vous vendredi 24 novembre 2017 à 18 h.



20h04 De l'idée sans détour

Vous connaissez le principe : ça commence à 20 h 04, 4 intervenants disposent de 20 minutes pour vous passionner sur des sujets variés !

La quatrième soirée de ce type a lieu jeudi 9 novembre (vous connaissez l'heure !), avec :

- Denis Grandemange et sa mascotte Schkroumpf, de l'association Voir plus loin : « Schkroumpf qui veut ! », c'est l'histoire d'une peluche qui a fait le tour du monde, pour soutenir des projets humanitaires et pour réaliser de grands rêves.



- Gérald Banzet, auteur de « Silhouettes noires », un livre témoignage sur le harcèlement scolaire. Il parlera de ce qu'est le harcèlement scolaire aujourd'hui, souvent à caractère sexuel, et les difficultés des victimes à trouver des solutions, surtout quand la prévention est rare…
- Alexandra Abate, alias Hanche Déchute, et le Reaper's Crew, club de roller-derby d'Épinal. « Les faucheuses à roulettes » vous présenteront un sport hautement féministe, basé sur l'esprit d'équipe, la tolérance et la solidarité, qui peut changer votre vision du sport féminin !



- Calou, un artiste qui proposera des chansons françaises manouches.

ACTUALITES

Nouveau chez les commerçants

Restaurant L'AuthentiK

Originaires de La Bresse et tous les deux issus du lycée hôtelier de Gérardmer, Anne-Lise et Alexandre Renard ont ouvert, le 14 juillet dernier, leur restaurant « L'AuthentiK ». Ils proposent une cuisine traditionnelle, simple avec des produits frais. La carte changera à chaque saison et le menu du jour est servi uniquement le midi en semaine.

Ouvert tous les jours de 12 h à 14 h et de 19 h à 21 h sauf le lundi et le mercredi soir.

Tél. : 09 84 41 54 19 - 2 rue Mougel-Bey - La Bresse



Les jardiniers de La Bresse

L'association des jardiniers de La Bresse propose, en partenariat avec la Maison des Loisirs et de la Culture, la projection/débat du film « Qu'est-ce qu'on attend », le dimanche 3 décembre à 16 h au Cinéma « Grand Écran ». *(Voir ci-contre)*

Qui croirait que la championne internationale des villes en transition est une petite commune française ? C'est pourtant Rob Hopkins, fondateur du mouvement des villes en transition, qui le dit. « Qu'est-ce qu'on attend ? » raconte comment une petite ville d'Alsace de 2 200 habitants (Ungersheim), s'est lancée dans la démarche de transition vers l'après-pétrole en décidant de réduire son empreinte écologique.

La projection sera suivie d'un débat animé par Michel Hutt auteur, père de famille, fortement engagé dans la vie associative et acteur de la transition en Alsace. Il partage son temps entre son métier d'enseignant, l'écriture, l'action citoyenne et l'auto-construction d'une maison en paille.

Séance dédicace à partir de 15 h 30.

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 8 novembre

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 8 au 14 novembre



BLADE RUNNER 2049

Sortie : 4 octobre 2017 (2 h 44). Science-fiction, Thriller américain réalisé par Denis Villeneuve avec Ryan Gosling, Harrison Ford, Jared Leto

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

En 2049, la société est fragilisée par les nombreuses tensions entre les humains et leurs esclaves créés par bioingénierie. L'officier K est un Blade Runner : il fait partie d'une force d'intervention d'élite chargée de trouver et d'éliminer ceux qui n'obéissent pas aux ordres des humains. Lorsqu'il découvre un secret enfoui depuis longtemps et capable de changer le monde, les plus hautes instances décident que c'est à son tour d'être traqué et éliminé. Son seul espoir est de retrouver Rick Deckard, un ancien Blade Runner qui a disparu depuis des décennies...

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE



Sortie : 11 octobre 2017 (1 h 56). Comédie dramatique française réalisée par Nicolas Vanier avec François Cluzet, Jean Scandel, Eric Elmosnino

Paris 1930. Paul n'a toujours eu qu'un seul et même horizon : les hauts murs de l'orphelinat, sévère bâtisse de la banlieue ouvrière parisienne. Confié à une joyeuse dame de la campagne, Célestine et à son mari, Borel, le garde-chasse un peu raide d'un vaste domaine en Sologne, l'enfant des villes, récalcitrant et buté, arrive dans un monde mystérieux et inquiétant, celui d'une région souveraine et sauvage.

L'immense forêt, les étangs embrumés, les landes et les champs, tout ici appartient au Comte de la Fresnaye, un veuf taciturne qui vit solitaire dans son manoir. Le Comte tolère les braconniers sur le domaine, mais Borel les traque sans relâche et s'acharne sur le plus rusé et insaisissable d'entre eux, Totoche. Au cœur de la féérique Sologne, aux côtés du braconnier, grand amoureux de la nature, Paul va faire l'apprentissage de la vie, mais aussi celui de la forêt et de ses secrets. Un secret encore plus lourd pèse sur le domaine, car Paul n'est pas venu là par hasard…

Semaine du 15 au 21 novembre



COEXISTER

Sortie : 11 octobre 2017 (1 h 30). Comédie française réalisée par Fabrice Eboué avec Fabrice Eboué, Audrey Lamy, Ramzy Bedia

Sous la pression de sa patronne, un producteur de musique à la dérive décide de monter un groupe constitué d'un rabbin, un curé et un imam afin de leur faire chanter le vivre-ensemble. Mais les religieux qu'il recrute sont loin d'être des saints…

DETROIT



Sortie : 11 octobre 2017 (2 h 23). Drame, Thriller américain réalisé par Kathryn Bigelow avec John Boyega, Will Poulter, Algee Smith

Interdit aux moins de 12 ans

Été 1967. Les États-Unis connaissent une vague d'émeutes sans précédent. La guerre du Vietnam, vécue comme une intervention néocoloniale, et la ségrégation raciale nourrissent la contestation.

À Detroit, alors que le climat est insurrectionnel depuis deux jours, des coups de feu sont entendus en pleine nuit à proximité d'une base de la Garde nationale. Les forces de l'ordre encerclent l'Algiers Motel d'où semblent provenir les détonations. Bafouant toute procédure, les policiers soumettent une poignée de clients de l'hôtel à un interrogatoire sadique pour extorquer leurs aveux. Le bilan sera très lourd : trois hommes, non armés, seront abattus à bout portant, et plusieurs autres blessés…

Semaine du 22 au 28 novembre



ZOMBILLENIUM

Sortie : 18 octobre 2017 (1 h 18). Animation française réalisée par Arthur de Pins, Alexis Ducord avec Emmanuel Curtil, Alain Choquet, Kelly Marot

Dans le parc d'attractions d'épouvante Zombillénium, les monstres ont le blues. Non seulement, zombies, vampires, loups-garous et autres démons sont de vrais monstres dont l'âme appartient au Diable à jamais, mais en plus ils sont fatigués de leur job, fatigués de devoir divertir des humains consuméristes, voyeuristes et égoïstes, bref, fatigués de la vie de bureau en général, surtout quand celle-ci est partie pour durer une éternité... Jusqu'à l'arrivée d'Hector, un humain, contrôleur des normes de sécurité, déterminé à fermer l'établissement. Francis, le Vampire qui dirige le Parc, n'a pas le choix : il doit le mordre pour préserver leur secret. Muté en drôle de monstre, séparé de sa fille Lucie, et coincé dans le parc, Hector broie du noir... Et s'il devenait finalement la nouvelle attraction phare de Zombillénium ?



KINGSMAN : LE CERCLE D'OR

Sortie : 11 octobre 2017 (2 h 21). Action, Espionnage, Comédie britannique, américaine réalisée par Matthew Vaughn avec Taron Egerton, Colin Firth, Mark Strong

KINGSMAN, l'élite du renseignement britannique en costume trois-pièces, fait face à une menace sans précédent. Alors qu'une bombe s'abat et détruit leur quartier général, les agents font la découverte d'une puissante organisation alliée nommée Statesman, fondée il y a bien longtemps aux États-Unis.

Face à cet ultime danger, les deux services d'élite n'auront d'autre choix que de réunir leurs forces pour sauver le monde des griffes d'un impitoyable ennemi, qui ne reculera devant rien dans sa quête destructrice.

L'ATELIER



Sortie : 11 octobre 2017 (1 h 53). Drame français réalisé par Laurent Cantet avec Marina Foïs, Matthieu Lucci, Warda Rammach

La Ciotat, été 2016. Antoine a accepté de suivre un atelier d'écriture où quelques jeunes en insertion doivent écrire un roman noir avec l'aide d'Olivia, une romancière connue. Le travail d'écriture va faire resurgir le passé ouvrier de la ville, son chantier naval fermé depuis 25 ans, toute une nostalgie qui n'intéresse pas Antoine. Davantage connecté à l'anxiété du monde actuel, il va s'opposer rapidement au groupe et à Olivia, que la violence du jeune homme va alarmer autant que séduire.

Semaine du 29 novembre au 5 décembre



LA PASSION VAN GOGH

Sortie : 11 octobre 2017 (1 h 35). Animation britannique, polonaise réalisée par Dorota Kobiela, Hugh Welchman avec Chloé Berthier, Gabriel Le Doze, Xavier Fagnon

Paris, été 1891, Armand Roulin est chargé par son père, le facteur Joseph Roulin, de remettre en mains propres une lettre au frère de Vincent Van Gogh, Theo. En effet, la nouvelle du suicide du peintre vient de tomber. Armand, peu enchanté par l'amitié entre son père et l'artiste, n'est pas franchement ravi par sa mission. À Paris, le frère de Van Gogh est introuvable. Le jeune homme apprend alors par Père Tanguy, le marchand de couleurs du peintre, que Theo, visiblement anéanti par la disparition de son frère aîné, ne lui a survécu que quelques mois. Comprenant qu'il a sans doute mal jugé Vincent, Armand se rend à Auvers-sur-Oise, où le peintre a passé ses derniers mois, pour essayer de comprendre son geste désespéré. En interrogeant ceux qui ont connu l'artiste, il découvre combien sa vie a été surprenante et passionnée. Et que sa vie conserve une grande part de mystère.

KNOCK



Sortie : 18 octobre 2017 (1 h 53). Comédie française réalisée par Lorraine Levy avec Omar Sy, Alex Lutz, Ana Girardot

Knock, un ex-filou repenti devenu médecin diplômé, arrive dans le petit village de Saint-Maurice pour appliquer une «méthode» destinée à faire sa fortune : il va convaincre la population que tout bien portant est un malade qui s'ignore. Et pour cela, trouver à chacun la maladie réelle ou imaginaire dont il souffre. Passé maître dans l'art de la séduction et de la manipulation, Knock est sur le point de parvenir à ses fins. Mais il est rattrapé par deux choses qu'il n'avait pas prévues : les sentiments du cœur et un sombre individu issu de son passé venu le faire chanter.

AU REVOIR LÀ-HAUT



Sortie : 25 octobre 2017 (1 h 57). Comédie dramatique française réalisée par Albert Dupontel avec Nahuel Perez Biscayart, Albert Dupontel, Laurent Lafitte

Novembre 1919. Deux rescapés des tranchées, l'un dessinateur de génie, l'autre modeste comptable, décident de monter une arnaque aux monuments aux morts. Dans la France des années folles, l'entreprise va se révéler aussi dangereuse que spectaculaire.

QU'EST-CE QU'ON ATTEND



23 novembre 2016 (1 h 59). Documentaire français réalisé par Marie-Monique Robin

Qui croirait que la championne internationale des villes en transition est une petite commune française ? C'est pourtant Rob Hopkins, fondateur du mouvement des villes en transition, qui le dit. Qu'est ce qu'on attend ? Raconte comment une petite ville d'Alsace de 2 200 habitants s'est lancée dans la démarche de transition vers l'après-pétrole en décidant de réduire son empreinte écologique.

La mairie : services administratifs



« Toute la semaine, la mairie est pleine de vie : les agents reçoivent du public, s'affairent devant leur ordinateur, se retrouvent en réunion avec des élus… Tous sont dépositaires d'une mission de service public, c'est-à-dire à votre service, directement ou indirectement. Ils sont nos bras droits, pour nous permettre de réaliser les projets pour lesquels vous nous avez élus, et pour accomplir le travail quotidien d'une administration communale. C'est pourquoi il nous a semblé pertinent de vous présenter le travail, souvent peu visible, mais bien réel, des services administratifs de la mairie. Pour que vous ayez une vision d'ensemble la plus juste possible, nous vous proposons un tour d'horizon sur deux mois. Ce mois-ci, partez à la découverte des services population, communication-culture, social et de l'accueil ! »

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

LE DOSSIER

La mairie est aujourd'hui le deuxième employeur de la commune, avec environ 220 agents. Seule l'entreprise Les Zelles a davantage d'employés. Ils se répartissent dans différentes entités : EHPAD et SSIAD, Régie municipale d'Électricité, Office de Tourisme et Loisirs (dont camping, pistes de ski de fond, etc.), et services administratifs ou techniques de la mairie.

Plusieurs dossiers ayant déjà évoqué le travail d'autres équipes, nous vous proposons de découvrir, ce mois-ci et le mois prochain, les missions des services qui travaillent dans le bâtiment de la mairie. Pour ce numéro, les services présentés sont ceux avec lesquels vous pouvez avoir l'occasion d'être en contact, pour des formalités administratives ou des demandes particulières, et nous vous réservons pour le prochain dossier l'univers encore plus méconnu des services finances, achats et marchés publics, ressources humaines et secrétariat général.

L'accueil

Commençons ce dossier par un rôle central de la mairie : l'accueil. Par téléphone ou physiquement, quand vous venez à la mairie, vous vous présentez à Christelle Antoine (ou le vendredi après-midi à Patricia Claudel). Pour répondre rapidement à chaque demande, elle doit être au courant de l'essentiel de ce qui se passe en mairie. Ainsi, elle sait vers qui vous orienter, qui est disponible et, quand elle le peut, vous donner directement les informations recherchées.

Évidemment, elle a son lot d'anecdotes amusantes : entre le journaliste parisien qui demande le numéro de téléphone de Camille Claudel (« j'ai le regret de vous informer qu'elle est décédée… ») et le touriste qui appelle en octobre pour connaître la météo de février (« s'il n'y a pas de neige, je ne réserve pas »), on trouve aussi des Néerlandais qui désirent réserver une chambre « à l'Hôtel de ville »…

C'est toujours plus sympathique que de devoir répondre aux personnes qui prennent la mairie pour les renseignements téléphoniques (le 118-xxx les renseignera mieux), ou plus rarement, à ceux qui passent leurs nerfs sur la première personne rencontrée, comme dans les services d'accueil de n'importe quelle entreprise ou administration.

Avec son sourire infaillible et sa bonne humeur constante, Christelle réussit à concilier efficacité et convivialité pour chacun d'entre vous, tout en menant d'autres tâches, comme l'envoi du courrier (publipostages, affranchissement), la gestion de plannings…



Le saviez-vous ?

Les employés de la mairie sont tous sous les ordres du Maire et de ses adjoints. Les décideurs sont les personnes que vous avez élues lors des élections municipales, et le personnel communal est là pour les conseiller et appliquer la politique souhaitée, dans le cadre des moyens mis à leur disposition (moyens financiers, matériels et humains).

Le service population

L'autre service auquel vous avez le plus souvent accès, c'est le service population. C'est par là qu'il vous faut passer pour les actes d'état-civil, les cartes d'identité, les passeports, les inscriptions à l'école ou aux activités périscolaires, pour un mariage ou un enterrement ou encore pour s'inscrire sur les listes électorales.

Au quotidien, Magali Bulanda, Élise Valdenaire et Ramata Ba sont vos interlocutrices pour la plupart de ces demandes. Le plus souvent, ces démarches nécessitent de réunir des documents : pour gagner du temps en évitant de vous déplacer plusieurs fois, allez vérifier sur le site labresse.fr les documents à apporter ou passez un coup de fil !





Aujourd'hui, bien des démarches sont faisables par internet, via le site labresse.fr. Certaines ne se font même désormais qu'en ligne, et c'est certainement la tendance pour l'avenir. Par exemple, pour demander une carte d'identité ou un passeport, il faut maintenant faire une « pré-demande » sur un site national, avant de venir en mairie avec des papiers pour terminer la demande.

Pour ce service, le temps que vous passez à la mairie n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Par exemple, pour un mariage, une fois vos documents réunis, les agents saisissent le dossier et publient les bans. Pour les décès, outre l'attribution de la concession, il faut gérer les renouvellements de concession, ce qui implique de rechercher des familles qui parfois ne laissent pas de trace… Et pour chaque mariage ou décès, un « avis de mention » est envoyé à la commune du lieu de naissance, de manière à ce que l'état-civil soit toujours à jour. Naissance, mariage et décès sont ensuite communiqués à l'INSEE (institut national des statistiques). Enfin, un registre complet est envoyé en fin d'année au procureur.

Une fois tous les 5 ans, un recensement est organisé. C'était le cas en 2017. Des agents-recenseurs sont donc recrutés et formés et se rendent à votre domicile. En amont, le service population a découpé les secteurs, listé les rues et les nouvelles constructions pour les entrer dans le logiciel de l'INSEE. En aval, il faudra saisir les réponses à chaque questionnaire dans ce logiciel.

Les élections sont aussi organisées par ce service. Tout au long de l'année, la liste électorale est mise à jour, et avant chaque élection, les nouvelles cartes d'électeur sont envoyées, tout comme les programmes et bulletins de chaque candidat pour les élections municipales et cantonales (la préfecture s'en charge pour les élections régionales ou nationales).

Le jour de l'élection, le service population s'occupe de l'organisation du bureau de vote et des relations avec la préfecture.



Pensez-y : en cas de déménagement, ou si vous venez d'être majeur, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur la liste électorale, afin de pouvoir voter l'année suivante.

Ce service gère aussi les affaires scolaires. En ce qui vous concerne, vous devez passer par la case mairie pour « inscrire » vos enfants à l'école avant que « l'admission » soit effectuée auprès du directeur d'école.

Le service organise également les transports scolaires en lien avec le Conseil Départemental, ou encore le ski scolaire en collaboration avec l'ESF, y compris la location du matériel pour les familles (sous conditions de ressources).

En ce qui concerne les NAP (activités périscolaires), elles sont coordonnées par Ludivine Jeangeorges : elle recherche des activités, passe les conventions avec divers prestataires, prend les inscriptions et gère l'équipe d'animateurs. Ludivine partage donc son temps entre la mairie et les lieux des activités périscolaires.

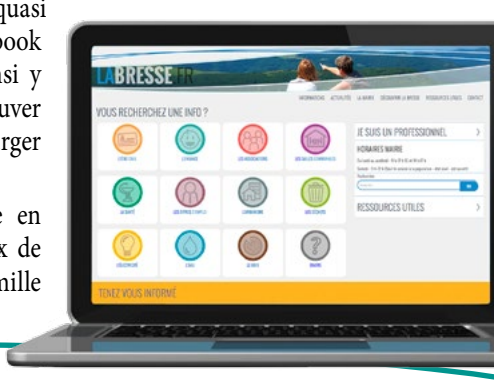
Enfin, le Forum des Emplois, l'activité de l'alambic communal, ou encore la gestion de logements communaux (au-dessus de l'école par exemple) relèvent de ce service.

Le service communication - culture - animation

Ce service, constitué de Xavier Battistella, Annie Marion, Sophie Tottoli, ainsi que Camille Jeangeorge, Claudine Hans et Pauline Bertrand (qui sont plutôt affectées à la Maison de La Bresse), gère à la fois la communication de la ville, l'action culturelle, l'animation, les relations avec les associations et les locations de salles communales.

Concernant la communication, le plus visible est sans doute ce bulletin municipal dont nous vous avons présenté les coulisses en septembre.

Le site labresse.fr est mis à jour quasi quotidiennement (tout comme la page Facebook de la ville de La Bresse) : vous pouvez ainsi y faire de nombreuses démarches en ligne, trouver l'essentiel de l'actualité de la ville, et télécharger près de 400 documents.



Dans le domaine du web, le service gère en parallèle les sites internet et réseaux sociaux de la Maison de La Bresse et du Festival Camille Claudel.

Le saviez-vous ?

À 16 ans, il faut se faire recenser ! C'est une obligation dans le cadre de la JAPD (journée d'appel et de préparation à la défense). Cela permet aussi l'inscription automatique sur la liste électorale à 18 ans.

LE DOSSIER





Les relations avec la presse sont précieuses, surtout dans le contexte actuel où les journaux n'accordent plus autant de place qu'autrefois aux informations locales. Ces relations prennent donc la forme d'édition de communiqués et dossiers de presse, d'invitations et d'interviews, et parfois d'insertions publicitaires.

La communication, c'est aussi la création d'une multitude de documents divers : affiches, flyers, banderoles, signalétique de bâtiments, diaporamas pour des cérémonies, cartes de vœux, disques de stationnement, papier à en-tête, cartes de visite, signatures numériques, etc.



S'y ajoutent les demandes de tournage de film, qui sont un bon moyen de promotion de la région, comme en a témoigné le beau succès de la série Zone blanche cette année.

Dans un autre registre, la mairie achète et édite des cadeaux, destinés à des cérémonies (récompenses sportives, gerbes pour les cérémonies patriotiques…), des manifestations (coupes offertes à des clubs sportifs, cadeaux aux sculpteurs du festival…) ou à des rencontres protocolaires (visites de délégations…) : ces cadeaux peuvent être de simples stylos ou clés usb, ou bien des articles textile, des sacs, parapluies, livres de photo…

Concernant l'action culturelle, l'essentiel est l'action de la Maison de La Bresse et le Festival de sculpture Camille Claudel. À cela s'ajoutent des spectacles : le concert de gospel de l'automne, des spectacles pour enfants pendant les vacances de février, un spectacle de patinage pendant la période de Noël, parfois des pièces de théâtre…

D'autres manifestations requièrent une organisation importante : les marchés de Noël, ceux de l'été, les festivités du 13 juillet, la fête des associations, et dans une moindre mesure la fête patronale, tout comme les cérémonies : vœux du Maire, cérémonies patriotiques, accueil des nouveaux habitants, récompenses sportives… Par ailleurs, de nombreuses manifestations sont co-organisées par la ville (Route de France féminine en 2016) ou organisées avec l'aide de la ville : c'est le cas des coupes du monde de VTT, des festivals d'accordéon et de scrabble, et de près de 250 manifestations chaque année.

Le plus souvent, l'aide consiste à mettre à disposition des organisateurs des salles, du matériel, ou à donner des autorisations d'utiliser l'espace public (routes, forêts, pistes de ski…), en lien avec les autres gestionnaires (ONF, Département, etc.). Si toutes ces demandes sont traitées en mairie, c'est le service « fêtes et manifestations » des Services Techniques, dirigé par Jonathan Bertrand depuis un mois, qui se charge ensuite de la mise en place pratique.

Tout ce travail de relations avec les associations est bien sûr assez complexe, compte tenu de la très forte demande, notamment par rapport aux salles. Car il faut aussi jongler avec les besoins des écoles et collèges, la nécessité de faire le ménage, et les contraintes extérieures (travaux dans un bâtiment, demandes exceptionnelles…), sans parler de la charge administrative (préparation des conventions, facturation…). Mais les associations sont une source de vitalité exceptionnelle, et elles méritent cette attention.



Le service social (CCAS)

Le CCAS (Centre communal d'action social) est une entité qui regroupe d'une part l'aide sociale à la population, et d'autre part les structures de l'EHPAD et du SSIAD.

Même si l'EHPAD est le SSIAD sont dirigés par Patrice Français, le conseil d'administration du CCAS est géré en mairie par Pascaline Perrin : ordre du jour, compte-rendu, délibérations, budget (hors EHPAD-SSIAD), application des décisions, coordination avec les services de l'EHPAD, des Ressources humaines, des Finances, des Marchés publics…



Le cœur de métier de Pascaline est l'accueil des personnes en difficulté. Elle est souvent leur premier interlocuteur. Elle peut leur accorder une aide ponctuelle ou les orienter vers les structures les plus adaptées : assistante sociale, associations d'aide à la personne (Resto du cœur, secours catholique…), administrations à caractère social (Conseil départemental, Pôle Emploi, Mission locale, CAF…).

Ainsi, une personne qui éprouve d'importantes difficultés financières peut faire appel à elle pour être dépannée ponctuellement. Elle peut offrir des bons alimentaires, d'essence ou de transport dans la limite de règles établies et du budget du CCAS. Le conseil d'administration du CCAS, présidé par le maire, peut décider de prendre à sa charge une facture (eau, électricité, assurance, chauffage, réparation de voiture…) pour secourir quelqu'un qui aurait un gros coup dur, ou encore accorder des aides plus spécifiques au cas par cas. L'anonymat des demandeurs est de rigueur dans ces discussions.

Le CCAS dispose d'un logement d'urgence, pour aider de façon ponctuelle une personne qui connaîtrait des difficultés de logement graves et imprévisibles : incendie, insalubrité subite suite à un dégât des eaux, difficultés conjugales graves. C'est malheureusement une situation qui se réitère en moyenne trois fois par an, pour une durée moyenne de quelques semaines.

Une aide aux activités de loisirs peut aussi être accordée à des familles aux très faibles ressources, sous la forme d'une prise en charge partielle des frais d'inscription en centre de loisirs ou en colonie de vacances.

Le CCAS est donc le service de proximité pour aider ponctuellement une personne dans le besoin.

Mais aujourd'hui, les besoins sont souvent plus profonds que ceux auxquels le CCAS répondait auparavant, les situations sont de plus en plus complexes : tout en s'interdisant de juger les personnes (on ne sait jamais comment ils ont pu en arriver là), Pascaline a conscience que le travail est rarement payant dans l'immédiat, c'est sur le long terme qu'elle agit.

Par ailleurs, le CCAS gère une trentaine de logements sociaux, à la résidence Les Sapins (dont Vosgelis est propriétaire) et à la Cité du Clos (dont le CCAS est propriétaire). Pascaline s'occupe donc des baux et des états des lieux, et fait le lien entre les locataires et Vosgelis ou les services techniques municipaux pour les problèmes techniques.

Elle a également des missions que la loi impose aux CCAS : instruction des demandes de RSA et autres aides sociales légales.

Enfin, elle organise quelques manifestations : les Brioches de l'amitié, le repas des Aînés. Le 7 octobre, environ 1300 € ont été reversés à l'ADAPEI (association de parents et amis de personnes handicapées mentales), grâce à la vente de 450 brioches par vingt bénévoles. Le 18 octobre, 520 personnes de plus de 70 ans (sur 1060 invitations) se sont retrouvées au repas des Aînés, et une centaine qui n'a pas pu venir pour raisons de santé recevra un petit présent à Noël.



Rendez-vous le mois prochain pour découvrir les autres services administratifs de la mairie : secrétariat général, finances, achats-marchés publics, ressources humaines.

OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme est ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermé le jeudi matin et dimanche)

Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net

Label « Accueil Vélo » : la garantie d'un accueil privilégié et des services adaptés aux touristes à vélo

Le 11 septembre 2017, Benoît Jourdain, Vice-Président du Conseil Départemental a remis le trophée « Accueil Vélo » à plusieurs prestataires touristiques de La Bresse :

- L'Office de Tourisme
- Le Domaine du Haut des Bluches
- L'ODCVL Artimont
- Le Couarôge
- Le Bikepark
- La Résidence des Grandes Feignes

Qu'est-ce qu'« Accueil Vélo ? »

- Accueil Vélo engage les professionnels à proposer un accueil et des services adaptés aux touristes à vélo.
- Accueil Vélo permet aux touristes à vélo d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo, et de bénéficier ainsi d'un accueil et de services appropriés.
- Accueil Vélo est une marque mise à la disposition des collectivités territoriales, des institutionnels du tourisme et des entreprises impliquées dans le développement du tourisme à vélo.

Les touristes à vélo sont de plus en plus nombreux, en particulier sur les itinéraires cyclables aménagés.
L'objectif est de développer cette marque sur les territoires offrant des itinéraires cyclables touristiques, balisés et respectueux du cahier des charges national des véloroutes et voies vertes.

Six catégories de professionnels sont concernées

- Les hébergements touristiques
- Les loueurs professionnels de vélos
- Les réparateurs de vélos
- Les offices de tourisme et syndicats d'initiative
- Les sites de visite et de loisirs
- Les restaurateurs
- Ces six catégories de professionnels peuvent adhérer au dispositif Accueil Vélo s'ils offrent ou proposent des services relevant des critères obligatoires du référentiel de qualité Accueil Vélo de leur catégorie.

Plus d'infos sur cette labellisation à l'Office de Tourisme







La Bresse : 1er site lorrain à se doter d'un compteur de visiteurs connecté à AVIZI

L'Office de Tourisme de La Bresse vient de se doter d'un compteur automatique de visiteurs directement connecté à AVIZI (Outil utilisé pour l'enregistrement des demandes clientèle).

Appareillage discret apposé à la porte des locaux de l'Office, ce compteur a la particularité d'être intelligent (il sait distinguer les humains des objets ou animaux par exemple) pour ne comptabiliser que les visiteurs qui entrent et sortent de l'Office.

Cet outil permet d'avoir une vue précise et exhaustive de la fréquentation de l'Office, car il vient en complément des données collectées via téléphone, mails ou encore en front office.

Des statistiques sont produites heure par heure : il est possible de connaitre l'affluence des touristes et d'obtenir une courbe de fréquentation.

L'équipe accueille ce nouvel outil avec grand plaisir, car il va pouvoir contribuer à démontrer, chiffres à l'appui, la fréquentation de la structure.

Car, en cas de pics d'affluence durant la haute saison (été comme hiver), difficile de tout comptabiliser. La preuve ?

Voir le time laps réalisé le 13 août 2017 entre 11 h et 12 h 30 ! Vidéo accélérée évocatrice d'une petite tranche de vie de l'OT de La Bresse.

À consulter sur http://tiny.cc/TimeLapseOT



Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Fermé pour vidange du lundi 6 au vendredi 24 novembre inclus.

Horaires du samedi 25 novembre au vendredi 22 décembre

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	*Créneaux promotionnels* ▼*
Lundi			
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30

** Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».*

Renouvellement et délivrance des cartes de résident permanent pour l'accès au domaine nordique de La Bresse-Lispach.



Comme chaque année, les cartes pour les habitants permanents de La Bresse doivent être mises à jour pour pouvoir accéder aux pistes du Domaine Nordique.

C'est pourquoi, afin de vous permettre de partir sur les pistes dès leur ouverture sans avoir à attendre en caisse, nous vous informons que vous pourrez mettre à jour vos cartes aux dates et horaires suivants :

Lundi 13 novembre de 14 h a 18 h
Samedi 18 novembre de 9 h a 12 h
Lundi 20 novembre de 14 h a 18 h
À la caisse de la piscine

La délivrance de nouvelles cartes y sera également possible (coût : 2 €/carte) à condition que chaque demandeur soit présent, à défaut une photo d'identité sera à prévoir.

Dans tous les cas, il conviendra de vous munir de votre dernière facture d'électricité afin de pouvoir justifier de votre résidence permanente à La Bresse.

En dehors de ces 3 dates, la mise à jour et la délivrance des cartes se fera uniquement à la caisse du Domaine Nordique de Lispach dès l'ouverture des pistes et sur présentation du justificatif cité ci-dessus.

RAPPEL :
Le forfait ski de fond peut être encodé sur votre carte d'abonnement piscine-patinoire.
Il est strictement personnel et incessible.
En cas d'utilisation frauduleuse, il sera immédiatement bloqué aux portillons d'accès.

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

L'action d'une équipe municipale ne se résume pas à comptabiliser le nombre de cérémonies officielles pour inaugurer tels ou tels équipements. Non le travail de l'équipe d'élus consiste à assurer le bien-être de nos concitoyens, mais également à travailler pour l'avenir.

Dans ce but, nous menons avec beaucoup de patience, des réflexions, des études sur les investissements et aménagements futurs avec les contraintes, toujours plus nombreuses, qui nous sont imposées par le législateur et en prenant compte les dotations et subventions possibles qui, elles, sont toujours en baisse.

Nous avons mené, jusqu'à présent, beaucoup de dossiers de fonds, avec notamment de gros travaux de réfections de voiries, de l'enfouissement de réseaux électriques, de l'extension et la rénovation du réseau d'eau potable etc..... Ces travaux sont nécessaires pour garantir une qualité de service optimale, même si pour certain(e)s, cela n'est pas assez visible, car si l'on ne voit pas de nouveaux bâtiments sortir de terre, rien ou pas grand-chose ne se fait. Nous rappelons que nous souhaitons maintenir un haut niveau d'investissement en maitrisant les frais de fonctionnement de notre collectivité qui ont toujours tendance à s'alourdir au vu des missions qui sont de plus en plus dévolues aux communes.

Le travail est aussi conséquent au sein de notre Communauté de Communes où, après la mise en place et la mise en route de cette nouvelle structure, d'importantes réflexions sont menées afin de fixer les compétences que nous souhaitons conserver et celles que nous voulons développer pour l'avenir. Un schéma de services aux populations et un schéma de mutualisation sont en cours de construction, afin d'optimiser les services offerts sur l'ensemble du territoire.

Notre avenir est lié à notre communauté de communes, mais nous pouvons aussi faire des choix stratégiques afin de conserver telles ou telles compétences, comme la promotion touristique ou l'urbanisme.

Concernant le tourisme, nous avons fait le choix de garder notre Office de Tourisme Communal. Un dossier de renouvellement de son classement – « Marque Qualité Tourisme », « Classement en catégorie 1 » puis « Station Classée » - est actuellement en cours, non seulement pour qu'il puisse encore exister demain, mais surtout dans le but de gagner en performance pour le développement et la promotion de notre commune et des acteurs qui y contribuent.

Au niveau de l'urbanisme, nous avons refusé l'idée d'un PLU Intercommunal. Le conseil municipal a décidé la révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de notre commune afin de le rendre conforme aux réglementations en vigueur. Un bureau d'étude a été mandaté et un travail important de diagnostic a été entrepris. S'en suivront nombres de concertations entre élus, mais aussi avec les populations, afin de définir, à long terme, l'aménagement de notre territoire… Mais nous ne sommes pas les seuls à décider et coté urbanisme, les réglementations ne manquent pas !

La vie de la municipalité est aussi rythmée par des réflexions importantes sur la vie de nos DSP (délégation de service public), celles concernant les domaines skiables bien sûr, mais pas seulement ; la concession pour l'exploitation du restaurant de la passerelle est arrivée à échéance, et la procédure pour son renouvellement est en cours. Le choix du futur délégataire sera connu lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Les dossiers ne manquent pas, la motivation de notre équipe est intacte et nous avons toujours la volonté de faire avancer l'intérêt général dans le but de maintenir et développer la dynamique des acteurs de notre commune.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

LA BRESSE VIEILLIT, CELA NOUS PREOCUPE.

Ce n'est pas un scoop, même si, comme le souligne M le maire dans Vosges Matin du 29 juillet 2017, « Le tourisme nous aide à mieux survivre »! Nous compléterons « comme tous les acteurs économiques de notre commune », tout en précisant que le verbe «survivre» nous semble tout de même désabusé et exagéré.

En effet, entre 1968 et 2017, la population locale a baissé d'environ 20%. Elle est de 4282 h au 1er janvier 2017 (source INSEE) avec un nombre de décès presque 3 fois plus important que le nombre de naissances, la tranche des plus de 60 ans atteignant presque 35%.

Au-delà de ce constat, nous insistons régulièrement sur l'importance de redynamiser notre commune en maintenant les services publics, en favorisant l'implantation de nouvelles familles et en permettant aux entreprises de s'installer. Pour se faire, encore faut-il être attractif, notamment au travers des services proposés.

Dans les faits, le collège public ferme, une maison de santé s'ouvre dans la commune voisine; des indicateurs pas très prometteurs.

Mais pour autant, il ne faut pas négliger cette tranche de population, n'est-elle pas en attente de services de plus en plus adaptés, notamment en termes de logements accessibles de plein pied ou avec ascenseur?

Certes, des programmes privés sont en train de se concrétiser, avec d'ailleurs, des demandes extérieures de retraités souhaitant «revenir au pays». Mais ces investissements privés ne sont pas à la portée des revenus modestes, que ça soit à l'achat (de 170 000 à 250 000 euros) ou même en location autour (de 500 à 700 euros).

Cela devrait être une priorité pour la municipalité, au même titre que peut l'être le funérarium. 635 000€ ont été budgétés pour 2017 dont 115 000€ pour l'aménagement de la plate-forme amont! (bulletin de mai 2017).

La Bresse ne possède-t-elle pas un potentiel de bâtiments communaux qui ne demandent qu'à être réhabilités en logements à loyers modérés (environ 200 euros moins chers):l'ex cure, la maison de retraite « l'Accueil » sans parler du terrain Marion à La Clairie. Ce dernier est propriété de la commune et devait accueillir la résidence des Bouleaux du même type que celle des Sapins.

La liste d'attente des personnes souhaitant y emménager est toujours aussi importante dans la mesure où les personnes âgées rentrent de plus en plus tard en maison de retraite.

De plus ces bâtiments vides ont toujours besoin de maintenance, ce qui coûte à la collectivité, au risque qu'ils se détériorent très rapidement.

Quant aux terrains ex LOPOFA, nous espérons aussi qu'ils verront des programmes publics adaptés aux familles ou aux personnes âgées.

Souhaitons donc, que soient pris en compte aussi bien les besoins d'une population vieillissante que ceux de jeunes couples ou de familles désireuses de s'installer sur notre commune, mais qui n'auront pas forcément les moyens de s'acheter ou de louer un appartement aux normes d'accessibilité dans le secteur privé.

La collectivité ne dispose-t-elle pas de moyens pour satisfaire ce besoin? Pour l'avenir de tous, elle le doit bien à ses habitants.

PS: Pour avoir été nominée à double titre, catégorie «Arts visuels» et «Prix du public», pour le prix Vosegus décerné par le Conseil Départemental, nous nous réjouissons que La Maison de La Bresse et sa programmation culturelle soit reconnue par les instances départementales.

NB: Pour une bonne compréhension de cette rubrique, précisons que cet article a été déposé le 7 octobre pour publication début novembre et permet à la majorité un délai d'au moins 15 jours pour y répondre. C'est pourquoi, nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Les élus du groupe minoritaire

Saint-Laurent

La marche gustative des parents d'élèves de l'école



Les enfants, leurs parents et leurs enseignants se sont retrouvés à Machais pour le départ d'une randonnée conviviale. L'objectif de cette journée était de passer un bon moment tous ensemble sans aucun enjeu financier, avant la mise en place d'actions qui, elles, permettront de financer les projets de l'établissement tout au long de l'année : classe de mer pour les CM1 et CM2, voyage en Angleterre pour les collégiens, sorties locales, financement de projets culturels, différents travaux de rénovation, investissements dans le numérique...

C'est avec toute l'équipe éducative que tous ces projets peuvent voir le jour, pour le plus grand plaisir des élèves.



Journées banalisées au collège Saint-Laurent

Plusieurs fois dans l'année, l'emploi du temps de leur journée de classe est modifié pour tous les collégiens. Ces journées que l'on appelle « banalisées » sont toujours très attendues par les élèves, car elles permettent d'apprendre autrement. Les 6e sont allés à Saint-Dié avec leurs professeurs principaux à l'école de cirque des Nez Rouges pour fédérer les groupes classes. Les 5e ont découvert l'habitat vosgien en altitude avec leur professeur de technologie. Les 4e sont partis à Terrea génésis en ouverture de leur programme de S.V.T. Les 3e ont participé à un « café littéraire » en lien avec le projet de notre rectrice, Mme Robino, « silence on lit ». Ils ont également travaillé leur programme d'histoire en se rendant sur le site de la Piquante Pierre.

Les Toujours Jeunes à Saint-Jean-de-Monts

Soixante adhérents du club « les Toujours Jeunes » ont séjourné une semaine en Vendée. Excursions sur la Côte de Lumière et dans le marais, visite de Noirmoutier et des Sables-d'Olonne, dégustation d'huîtres et de produits locaux et surtout spectacle de la cinéscénie du Puy-du-Fou ont agrémenté ce séjour dont ils sont revenus enchantés.



Les BricOnautes
Meubles de montagne
Décoration - Outillage
Tél. : 03 29 25 41 21 Email : brico8@free.fr
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

Réponse au jeu-concours

Dans le dossier sur l'agriculture du bulletin d'octobre, nous vous proposions de deviner le nom du bâtiment qui est aujourd'hui le CCS.

La bonne réponse était : ***« Coopérative agricole et fromagère du pied du Hohneck »***

À l'heure où nous imprimons ce bulletin, personne n'avait trouvé la réponse exacte.

DANS LE RETRO

La Bressaude

La Bressaude Tir conforte sa place en 1re division

Le Club Bressaud s'est déplacé à Pontarlier, pour disputer le Championnat de France des Clubs de Tir. Le maintien en 1re division pour la future saison était l'objectif pour les tireurs, mission accomplie à l'issue de cette journée. Installés depuis 3 saisons en D1, ils terminent à la 15e place avec un honorable score de 1414/1500 avec une amélioration de deux points par rapport à l'an dernier. La compétition s'est avérée de haut niveau avec des tireurs très performants parmi les premiers clubs français. L'équipe carabine, composée de Maryline Grandemange au tir debout, de Fabrice Nicolas au tir genou, de Christophe Mathieu, de Philibert Mougel et Christian Léger au tir couché, a réussi l'objectif de se glisser parmi les vingt meilleurs clubs français. Cette échéance réussie clôture une bonne saison de tir 2017.

La nouvelle année démarre avec la reprise des licences et des entraînements au stand de tir à 10 mètres du gymnase municipal. C'est l'occasion pour ceux qui le souhaitent de découvrir le tir sportif, de pratiquer les différentes disciplines encadrées par les champions et initiateurs du club.





Section Moto

Pour bien terminer 2017, la section moto a renouvelé les tenues de ses pilotes et offert à ses bénévoles les plus assidus des manteaux de pluie. Les sportifs n'ont pas tardé à honorer leurs nouvelles couleurs. En trial, sur 7 titres à décerner dans le quart nord-est, 4 reviennent à Alex Gremillet, Thierry Poirot, Luc Gremillet et Mathieu Fleurette. En Enduro, Jean-René Dumoulin et Christophe Mougin sont respectivement champions de Lorraine Ligue 2 et vétéran. La cerise sur le gâteau vient encore de Julien Perrin, champion de France d'enduro National +300 cc. Il roulera de ce fait en catégorie Élite l'an prochain.

Section Triathlon

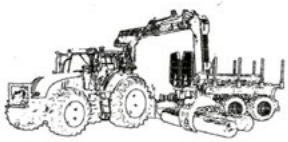
Ils sont Embrunman Finishers !

« Et si on faisait Embrun cette année les gars ? »

Boutade de début de saison à la section triathlon qui tourne au défi pour 5 compères vétérans déterminés non seulement à franchir la ligne de l'une des épreuves phares mondiales des triathlons longue distance, mais surtout à n'en laisser aucun des 5 en route. Discipline, entraînement, et motivation, auront eu raison de 3,8 km de natation, 180 km de vélo et du marathon, enchaînés par les désormais héros du club qui ont ainsi vaincu le mythique col de l'Isoard et ses petits frères. Xavier, Bertrand, Dominique, Serge, et Fabien, sont finishers de l'Embrunman alors que seul Xavier avait déjà couru sur distance « ironman » auparavant. Quel exploit !



Rémi Curien
Travaux Forestiers et Défrichement
Débardage
Transport de grumes et stères
12 Route de Lispach
88 250 LA BRESSE
03.29.25.62.29
06.81.46.02.28
remi.curien@wanadoo.fr



La P'tite Brasserie
Dans un esprit « Brasserie Parisienne », nous vous proposons une carte très variée soupes, omelettes, tartines, salades, grillade à la plancha…



Tél. : 03 29 25 43 29 - Fermé le mardi soir, mercredi et samedi midi
Facebook : la p'tite brasserie la bresse - www.bresse-hoteldelaposte.com

Rencontre annuelle avec Pforzheim

Dans le cadre des échanges réguliers entre la commune de Pforzheim, en Allemagne, et les villes de La Bresse, Ventron et Cornimont, une rencontre a eu lieu entre Français et Allemands le week-end du 30 septembre. L'association des Amis de Pforzheim et l'association franco-allemande de Pforzheim sont les organisateurs de cette rencontre annuelle, qui a lieu en alternance en Allemagne et en France.



Les Allemands ont été reçus officiellement en Mairie samedi 30 septembre, par Hubert Arnould, Maire de La Bresse.

Classe 2002

La Classe 2002 tenait à fêter ses 35 ans et pour l'occasion, avait organisé un repas au restaurant le Montagnard le samedi 30 septembre. C'était un petit rassemblement puisque sur les quelque 70 conscrits nés en 1982 seulement 21 avaient répondu à l'invitation du comité de l'Amicale. L'ambiance était festive et a conduit les conscrits jusque tard dans la nuit. Nul ne doute que dans 5 ans, un plus grand nombre répondra à l'invitation, cette fois, pour franchir tous ensemble le cap des 40 ans !





Sortie à la Maison de retraite

Les résidents ont pris plaisir à déjeuner à l'auberge du « Couchetat » en compagnie de M. Le Maire, Geneviève Demange, adjointe, Fabienne Morel, conseillère déléguée et Patrice Français, directeur de l'EHPAD Grâce à la présence des bénévoles invités, ce moment convivial a été animé par les accordéons. Le soleil présent a ensuite permis aux résidents de se promener jusqu'au parc des lamas. Hervé, l'aubergiste a répondu aux nombreuses questions posées (durée de gestation, utilisation de la laine, différence lama/alpaga...)

De beaux moments d'échanges partagés !



le Vosgien
épicerie régionale

Idée cadeau chez « Le Vosgien »
Constituez votre propre panier cadeau avec les produits de l'épicerie fine du Vosgien. Des idées originales pour faire plaisir et découvrir les produits d'exceptions de notre région ! ... cave à vins, produits régionaux, alcools et liqueurs, chocolats Schmitt...

Atelier dégustation possible !

3 Rue de l'église – 88250 LA BRESSE – Tél. : 06.25.05.44.80
saslevosgien@gmail.com et sur Facebook

DANS LE RETRO

Yves Dodin et Pascal Munier à l'honneur

Yves Dodin et Pascal Munier ont été mis à l'honneur, le vendredi 13 octobre dernier, par le Préfet des Vosges pour leur engagement associatif. Ils ont reçu respectivement les médailles d'argent et de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Yves Dodin a été honoré pour sa forte implication dans le ski vosgien depuis plus de 35 ans. Membre du comité du ski club de La bressaude depuis 1980, il siège également au comité départemental et au comité régional. Traceur national alpin depuis 1978, il est aussi responsable des homologations et des compétitions alpines sur le massif vosgien. Il s'est aussi investi dans la course d'orientation, en tant que président de Hautes Vosges Orientation, puis responsable de l'entraînement des jeunes de l'école d'orientation et de ceux du pôle Espoirs à Gérardmer.

Pascal Munier, quant à lui, a été président du ski club La Bressaude de 2007 à 2017. Responsable de la commission chargée du suivi de la formation au Diplôme d'État au sein du comité départemental, il s'est énormément investi pour la création et surtout le fonctionnement de la section DE du pôle espoirs au Lycée de la Haie Griselle à Gérardmer. Chaque année, 25 à 30 jeunes suivent cette formation. Il reste également très actif pour les nombreuses organisations estivales et hivernales du ski club La Bressaude.





ÉTAT CIVIL
Septembre 2017

Naissances

- **Marius**, né le 1er septembre à Nancy, fils de **Charlène Ferreira** et **Thomas Toussaint**.
- **Syméo**, né le 8 septembre à Remiremont, fils de **Nina Bertrand** et **Mickaël Jung**.
- **Ysé**, née le 14 septembre à Épinal, fille de **Anne-Laure Dachaud** et de **Arnaud Vaxelaire**.

Mariages

- Le 9 septembre, **Kévin Dominique Robert Peduzzi**, opticien lunetier et **Flavie Adam**, intervenante sociale, domiciliés à Gérardmer.
- Le 9 septembre, **Marc Morel**, couvreur et **Bénédicte Guillaume**, assistante maternelle, domiciliés à La Bresse.
- Le 16 septembre, **David Mangin**, cariste et **Anaïs Catherine Tisserant**, secrétaire comptable, domiciliés à La Bresse.
- Le 30 septembre, **Sébastien Alain Joël Perrin**, gardien de police municipale et **Valérie Aline Catherine Brouard**, employée de maison, domiciliés à Combloux (Haute-Savoie).

Décès

- **Maurice Léon Poirot**, âgé de 81 ans, domicilié 11 route de Moyenmont, décédé le 26 septembre à La Bresse, époux de Andréa Aline Remy.
- **Marie-Reine Poirot**, âgée de 85 ans, domiciliée 16 rue des champions, décédée le 28 septembre à La Bresse, veuve de André Marie Georges Humbert.





INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21
Du lundi au vendredi : *9 h-12 h 15 et 14 h-17 h*
Samedi : 9 h-12 h

Pour toute question sur vos droits
Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87
code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : *9 h-12 h et 14 h-17 h*

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : *9 h-12 h et sur rendez-vous, 14 h-17 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi*

EHPAD (Maison de Retraite)
03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)
06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00
Du lundi au vendredi : *7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h*

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03 29 62 54 21
24 rue de la 3e DIA, 88 310 Cornimont
Du lundi au vendredi : *8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h*

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53
Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26
Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services médicaux

Service Médi-Garde
(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**
Lundi et jeudi : matin et après-midi
Mardi : après-midi, vendredi : matin
Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**
Lundi : 10 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h
Mardi : 10 h 30 - 12 h
Mercredi : 10 h 30 - 12 h et 17 h - 19 h
Jeudi et vendredi : 8 h - 9 h 30 et 17 h - 19 h
Samedi : 8 h - 9 h 30

Dr Leroy
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**
les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17 h sauf le jeudi.

Dr Ménière
11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**
8 h-11 h et 15 h-18 h.
Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurrin - Isabelle Claudel
6 Grande Rue - **03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41**

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine
12 rue Mougel Bey - **03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35**
Lundi au samedi 8 h 30 à 9 h 30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel **3237**

Pharmacie Doridant-Marion
19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**
Du lundi au samedi : *8 h 30-12 h 15 et 14 h-19 h 15*

Pharmacie du Hohneck
23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13
Du lundi au samedi : *8 h 30-12 h et 14 h-19 h*

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanches et jours fériés : faites le 15

Services sociaux

Maison de services au public
Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, **03 72 58 00 09**
Mardi : *13 h 30-17 h*
Vendredi : *8 h 30-12 h*

ADMR
Les après-midis : **03 29 25 62 60**
Permanence téléphonique : **03 29 25 43 77**

Adavie : 03 29 35 23 06

Horaires déchetteries

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchèteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

	Niachamp à La Bresse	
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE
114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél : 03 29 41 75 54
DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE
13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire ..... ***Reçoit sur rendez-vous***
Maryvone Crouvezier - 1re Adjointe, finances ..... ***Mercredi de 10 h à 12 h***
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies ..... ***Reçoit sur rendez-vous***
Geneviève Demange - Adjointe à la population ..... ***Mardi de 10 h à 12 h***
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement ..... ***Jeudi de 10 h à 11 h***
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles ..... ***Lundi de 10 h à 12 h***
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments ..... ***Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous***
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication ..... ***Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous***
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme ..... ***Lundi de 14 h à 17 h sur rendez-vous***

AGENDA

CULTURE

Du 9 septembre au 12 novembre
Exposition Jeannine Richard calligraphie contemporaine
Maison de La Bresse
Du lundi au vendredi ..... 15 h-18 h
Samedi et dimanche : . 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

2 novembre
Atelier de rééducation à l'écriture
Maison de La Bresse ..... 16 h-18 h
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

2 novembre
Conférence-débat Graphologie et Expertise en écriture
Maison de La Bresse ..... 18 h
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

4 novembre
Théâtre « Home »
Salle des Fêtes ..... 20 h 30
Infos : *René Vincent-Viry*
compagniecentscenes@hotmail.fr
www.compagniecentscenes.fr





9 novembre
20h04 de l'idée sans détour
Maison de La Bresse ..... 20 h 04
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
MLC - Tél. : 03 29 25 60 09 - www.maisondelabresse.fr

Du 17 novembre au 14 janvier
Exposition Photosensible de Philippe Colignon
Maison de La Bresse
Du lundi au vendredi ..... 15 h-18 h
Samedi et dimanche : . 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
sauf du 23 décembre au 7 janvier : tous les jours 10 h-13 h et 15 h-19 h
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
MLC - Tél. : 03 29 25 60 09 - www.maisondelabresse.fr

Du 17 novembre au 1er décembre
Exposition 110e Anniversaire de l'Harmonie Jeanne d'Arc
Maison de La Bresse
Du lundi au vendredi ..... 15 h-18 h
Samedi et dimanche : . 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

SPORTS

9 au 12 novembre
Open des Hautes Vosges de fléchettes
Station La Bresse-Hohneck ..... 10 h et à 20 h
Infos : *Élisabeth Mercier - Tél. : 06 30 08 74 47*

LOISIRS

Du 1er au 4 novembre
37e Open d'échecs
ODCVL Pont du Metty ..... 9 h-19 h selon le jour
Infos : *Catherine Chrétien - stanislas.echecs@free.fr*

19 novembre
Dimanche en Jeu
Halle des Congrès ..... 10 h-18 h
Infos : *MLC - 03 29 25 60 09*
mlclabresse@wanadoo.fr

DIVERS

11 novembre
Cérémonie patriotique
Commémoration de l'Armistice de 1918
Église et Monument aux Morts . à partir de 10 h 30
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

25 novembre
Sainte-Barbe
Salle des Fêtes ..... 18 h
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr